

Qualificatifs Moselle Jeunes 2022

11 novembre 2022

Article 1 : Organisation

Le Club d'Échecs Metz Fischer et le Comité de Moselle des Echecs organisent les Qualificatifs Moselle Jeunes 2022 le 11 novembre 2022, au centre socioculturel de Vallières 90 rue de Vallières 57070 Metz

Le tournoi global se décline en 5 à 10 tournois réservés par catégorie d'âge et sont autorisés à participer aux tournois tous les joueurs licenciés A ou B à la Fédération Française des Echecs dans un club mosellan, de nationalité française et entrant dans les catégories jeunes ci-dessous. La répartition dans les cinq (voire dix) tournois se fait de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------------------------------|
| - Tournoi A : réservé aux minimes U16 | + tournoi A' féminin selon effectif |
| - Tournoi B : réservé aux benjamins U14 | + tournoi B' féminin selon effectif |
| - Tournoi C : réservé aux pupilles U12 | + tournoi C' féminin selon effectif |
| - Tournoi D : réservé aux poussins U10 | + tournoi D' féminin selon effectif |
| - Tournoi E : réservé aux petits-poussins U 8 | + tournoi E' féminin selon effectif |

Par conséquent, un petit poussin ne peut participer qu'au tournoi E, un poussin ne peut participer qu'au tournoi D, etc... Les joueurs ne peuvent participer qu'au tournoi de leur catégorie.

Les tournois féminins (A', B',...) ne seront pas ouverts si le nombre de joueuses inscrites est inférieur à 4. Dans ce cas, elles joueront le tournoi mixte de leur catégorie.

L'organisation se réserve le droit de décider des conditions des tournois féminins en ayant la possibilité de modifier légèrement la cadence ou en modifiant légèrement le nombre de rondes.

Article 2 : Règles du Jeu et appariements

Les règles du Jeu appliquées sont celles de la FIDE votées lors du 88ème Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie). Ces Règles du Jeu d'Échecs sont entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

Les appariements se font au Système Suisse Intégral (C04 FIDE) pour tous les tournois (sauf exception pour cause d'effectifs dans les tournois féminins).

Les appariements sont assistés par le logiciel PAPI conçu par Erick Mouret.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription avant la fin du pointage. Voir Article 4.

Article 3 : Cadence

La cadence du tournoi est de 7 rondes de 2x20 min KO.

Rappel : Le nombre de rondes ainsi que la cadence pourront être aménagés en fonction du mode d'appariement des tournois féminins.

Article 4 : Horaires et Forfaits

Clôture des inscriptions le 09 novembre 2022 à 20h00 (Par mail, par téléphone et par HelloAsso).

Pointage + vérification des licences le 11 novembre 2022 à partir de 9h00.

Clôture du pointage le même jour à 9h40.

Remise des prix vers 18h.

Toutes les parties commencent en même temps et les pendules des retardataires seront enclenchées par l'arbitre ou l'adversaire.

Deux rondes le matin et cinq l'après-midi.

Première ronde à 10h00. Reprise de la troisième ronde à 13h30. L'horaire de la troisième ronde pourra être changé en fonction du retard pris ou pas le matin, laissant le temps à tout le monde de manger.

Le retard autorisé avant d'être déclaré forfait est de 5 minutes par rapport à l'heure prévue de début de la ronde, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 5 : Droits d'inscription et Prix

Droits d'inscriptions : 5 euros.

Une coupe sera remise aux trois premiers de chaque catégorie et une récompense à tous les participants.

Toute personne non présente lors de la cérémonie renonce ipso facto à son prix.

La qualification pour les Qualificatives Jeunes de Lorraine (Ex Championnats de Lorraine Jeunes) est acquise dès lors que le joueur réalise 50% des points +1/2 soit 4/7 (sauf changement chez les féminines). Si moins de 10 personnes sont qualifiées de cette manière, les 10 premiers au classement aux départages sont qualifiés.

Article 6 : Classement et départages

Les prix sont non partagés et remis à la place réelle.

Pour les tournois au système suisse le départage sera effectué au moyen des systèmes suivants :

- Buchholz Tronqué
- Buchholz
- Performance

Pour les tournois toute ronde le départage sera le Sonnenborn-Berger puis la performance.

Article 7 : Nulles par consentement mutuel

Aucun dispositif anti nulles n'est mis en place dans le tournoi.

Article 8 : Particularités

Voici la liste des points particuliers s'appliquant au tournoi :

- Tout forfait non prévenu auprès des arbitres sera sanctionné par l'exclusion du tournoi. Ces abandons seront signalés au Directeur des Titres et des Sanctions.
- Toute attitude non convenable ou tout manque de respect aux directives des arbitres se verra sanctionné à sa juste mesure.
- Une tenue correcte est attendue de la part de tous les participants et des spectateurs.
- Les analyses et les blitz sont interdits dans la salle de tournoi (**y compris après les rondes**)
- Il est formellement interdit à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie (à l'exception d'un passage au bar)
- Prière d'éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du tournoi.

La partie sera perdue après le 2e coup illégal achevé, comme le prévoient les règles de la FIDE. sauf pour les catégories U8 (petits-poussins) et U10 (poussins) où la partie sera perdue après le 3e coup illégal achevé.

Article 9 : Arbitrage

Arbitre Principal : Roger Marchal (AFO1)

Autres Arbitres : Alexandre MORVRANGE (AFC) ,

Article 10 : Appels

Une commission d'appel de 5 membres sera composée au cours de la ronde 1. Trois joueurs seront sélectionnés parmi ses membres pour juger l'appel.

Pour effectuer un appel, le joueur devra commencer par suivre les directives de l'arbitre et signaler son intention de faire appel. Il déposera alors ensuite son appel par écrit auprès de l'arbitre principal au plus tard 10 minutes après la fin de sa partie.

Article 11 : Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre principal

Roger Marchal

L'Organisateur

Laurent Morvrance